

Coordonner un programme d'Education Thérapeutique du Patient - Bordeaux

Formation de 40 heures
en trois modules

DURÉE

6 jours

DATES et INSCRIPTIONS

Session de Bordeaux

Module 1

«rôle et missions d'un coordonnateur»

9 et 10 février

Module 2

«Elaborer, coordonner et communiquer»

16 et 17 mars

Module 3

«Evaluer un programme»

13 et 14 avril 2017

Inscription IREPS Aquitaine

Antenne de Gironde

6 quai Paludate à Bordeaux

Date limite d'inscription : 9 janvier 2017

Contact inscription

Rébecca BRIC

Assistante de direction

r.bric@ireps-aquitaine.org 05.56.33.34.10

Site : www.educationsante-aquitaine.fr

La formation est composée de trois modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité ou indépendamment les uns des autres, selon les besoins de formation des participants.

Les trois modules correspondent aux 40h de formation requises pour un coordonnateur n'intervenant pas dans le programme d'éducation thérapeutique du patient et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015.

Conformément aux recommandations de la HAS concernant les méthodes et les modalités de DPC, notre programme de formation est conçu comme une démarche continue, en associant, au cours des sessions de la formation-action et en intersession, deux activités indispensables et complémentaires : (1) l'analyse des pratiques professionnelles et (2) l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et des compétences.

Pour les professionnels qui suivront les trois modules de formation, ils seront invités à atteindre l'objectif qu'ils se fixeront lors de chaque intersession.

Démarche pédagogique

- Les participants à la formation-action sont des professionnels en activité : la formation s'appuie donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. L'espace des sessions de formation dans le temps permet aux participants de faire des allers-retours entre les acquis de la formation et leur pratique quotidienne.
- La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit dans la même logique que celle préconisée **pour mettre en œuvre et coordonner l'éducation thérapeutique du patient**. Elle sollicite la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

Cette formation a été conçue conjointement par les IREPS Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine.

CONTENU

Module 1

- **Identifier le rôle et les missions** d'un coordinateur de programme d'Education Thérapeutique du Patient
- **Connaitre le cadre légal et réglementaire** de l'éducation thérapeutique du patient ainsi que des sites et structures ressources en éducation thérapeutique du patient
- **Identifier les compétences** pour coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient
- **S'approprier les étapes de structuration** d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- **Partager les représentations, valeurs et la démarche** de l'éducation thérapeutique du patient
- **Concevoir un outil de pilotage** de programme d'éducation thérapeutique du patient
- **Participer à une analyse de pratiques** sur la coordination de programme

Module 2

- **Elaborer, coordonner et communiquer** autour d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient
- **Constituer et animer** une équipe pluridisciplinaire
- **Construire avec l'équipe**, et les personnes atteintes de maladies chroniques, le programme d'Education Thérapeutique
- **Elaborer une stratégie de communication**, avec les personnes atteintes de maladies chroniques, dans la structure et en dehors de la structure
- **Identifier les autres programmes** d'éducation thérapeutique et développer les liens entre les pratiques de l'ambulatoire et des structures hospitalières
- **Participer à une analyse de pratiques** sur la coordination de programme

Module 3

- **Evaluer un programme** d'Education Thérapeutique du Patient
- Analyser un programme d'éducation thérapeutique du patient : forces, difficultés, propositions d'améliorations
- **Accompagner les équipes** dans le choix des objets d'évaluation, la construction d'indicateurs et d'outils de recueil de données pour élaborer les évaluations annuelles et quadriennales
- **Construire et animer une analyse** de pratiques sur l'évaluation de programme

PUBLICS

- **Coordonnateur intervenant dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 :**
formation de 40h pour dispenser l'ETP requise + au choix, module 2 et/ou module 3
- **Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions avant le 14 janvier 2015 :**
au choix, module 1 et/ou module 2 et/ou module 3
- **Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 :**
40h de formation nécessaire, soit module 1 + module 2 + module 3

COÛT

400€ par module, soit 1 200€ par participant pour les trois modules

INTERVENANTS

Chargés de projets de l'IREPS spécialisés en éducation thérapeutique du patient

Professionnels spécialisés en éducation thérapeutique du patient



Organisme de DPC habilité à dispenser des programmes de DPC jusqu'à évaluation